

Collectif pour l'amélioration du cadre de vie du quartier Belleville Saint-Maur

Belleville.saint-maur@outlook.fr

Monsieur David BELLARD

Président du groupe écologiste de Paris

Monsieur le Président,

Messieurs Christophe Najdovski et Pierre Japhet, élus écologistes, disposent d'une délégation en matière de circulation et de déplacements, qu'ils tiennent respectivement de la Maire de Paris et du Maire du 11^e arrondissement.

Ils ont à ce titre une responsabilité particulière dans l'élaboration du projet de réaménagement du boulevard de Belleville, la qualité de la concertation et le respect de la volonté exprimée par les habitants du 11^e arrondissement dans le cadre du Conseil de quartier et du vote du budget participatif.

Nous venons de prendre connaissance du compte-rendu du Conseil d'arrondissement du 29 octobre 2018, dans lequel Monsieur Japhet précise les objectifs du projet de réaménagement du boulevard de Belleville où celui-ci indique qu'il prévoit la **création d'une zone de rencontre qualifiée de « première étape »** où la circulation resterait autorisée, dans la **perspective d'aller ensuite vers une aire dite « piétonne » et donc interdite à la circulation automobile.**

Ce projet, s'il est mis en œuvre, induira des reports de circulation massifs sur d'autres rues. Chacun sait par ailleurs qu'il **n'y aura pas de retour en arrière** et que les places de livraison créées sur la piste cyclable ne sont pas détruites pour reconstituer cette dernière et que **la seule option en cas d'échec probable de la zone de rencontre, sera la fermeture totale du boulevard** à la circulation automobile et donc des reports de circulation massifs.

1- Nous vous informons que nous ne pouvons accepter la perspective d'une déviation du trafic du Boulevard de Belleville (transit et destination finale) vers les rues intérieures des quartiers de la Fontaine au roi (11^e) et du Faubourg du Temple (10^e) classés en politique de la ville et qui **concentrent les populations les plus précaires des deux arrondissements et une large part de populations immigrées.**

Il est en effet inacceptable que l'objectif qui est le vôtre de réduire la place de la voiture sur le boulevard, se traduise par une **dégradation supplémentaire de la qualité de vie et de la santé des habitants les plus fragiles, alors que chacun sait que ceux-ci ont déjà une espérance de vie bien plus courte que les cadres supérieurs**, dont sont issus la plupart des élus parisiens.

2- Votre projet emportera par ailleurs **un accroissement des écarts de développement territorial entre les quartiers populaires et les autres quartiers des 11^e et 10^e arrondissements**, incompatibles avec les objectifs de rééquilibrage poursuivis de la Politique de la ville.

Nous notons en effet que vous prévoyez d'augmenter la circulation **(+45% en HPS)** sur le niveau supérieur de la rue Faubourg du Temple, côté Belleville, où le revenu moyen est de 10.000€, **alors que vous avez apaisé la circulation sur le niveau inférieur** de cette rue à proximité de République, où le revenu est 27.000€ selon l'INSEE.

De la même manière, le trafic automobile **augmentera sur le tronçon de la rue Oberkampf situé dans notre quartier**, qui concentre 80% du stock de logement social de la rue, quand vous [vous apprêtez à apaiser la circulation sur le tronçon situé dans le quartier République Saint-Ambroise](#), où [des opérations de promotion immobilière à 10.000€/m² sont en cours](#).

3- Au-delà du renforcement des inégalités, votre projet témoigne également d'un manque total de cohérence et de vision.

Nous rappelons en effet [qu'une zone de rencontre doit être créée sur la rue de Vaucouleurs](#), dans sa partie comprise entre les rues de l'Orillon et de la Fontaine au roi. Or compte-tenu du plan de circulation, [ces rues devraient accueillir une part notable de reports](#) de circulation pour rejoindre le boulevard de Belleville. **Ces reports compromettent l'objectif d'apaisement de la circulation dans le quartier.**

L'augmentation de la circulation automobile rue de la Fontaine au **compromet également le projet d'aménagement de la place Marek Edelman** porté par le Conseil citoyen et traversée par cette rue. Elle ne permettra pas d'apaiser cette place, ni d'y développer des activités destinées aux plus jeunes et aux familles.

Nous le disons clairement, **il ne peut pas y avoir d'un côté, les grandes places des quartiers gentrifiés** comme Bastille, Nation où la place de la voiture serait réduite, **et de l'autre, les places des quartiers populaires où la circulation automobile et la pollution augmenterait.**

4- Par ailleurs, ce projet revient à jouer à la roulette russe avec l'avenir du vélo dans notre quartier et la sécurité des cyclistes.

Nous avons bien noté dans le compte-rendu du Conseil d'arrondissement que ce choix d'aménagement a recueilli l'accord du Président de l'association *Paris en Selle*.

Nous vous confirmons toutefois que **nous, cyclistes du quartier, sommes en total désaccord avec cette prise de position** du Président de cette association, lequel est à l'évidence, davantage porté à réduire la place de la voiture, qu'à promouvoir la pratique du vélo dans les quartiers populaires.

Nous jugeons pour notre part que la zone de rencontre, comme la zone piétonne, emportent **des risques majeurs pour la sécurité des cyclistes dans un contexte où les usages du boulevard de Belleville ne sont pas régulés**, en dépit de plusieurs alertes et signalements auprès des élus et des services de la voirie.

Nous restons également convaincus que **la suppression d'un aménagement cyclable dédié entravera la pratique du vélo** sur le boulevard de Belleville et qu'il en sera de même dans les rues intérieures du quartier où **le trafic automobile augmentera, alors que les pistes cyclables n'y sont pas protégées** et sont à contre-sens de la circulation.

La suppression de la piste cyclable est par ailleurs justifiée par l'élargissement des trottoirs. Or vous le savez, cet **élargissement n'emportera pas en soi d'amélioration notable de la place des piétons**, dans un contexte, où [comme le rappelait votre groupe au Conseil de Paris dans un vœu](#) ainsi qu'un rapport d'audit de la ville de Paris : « *l'occupation anarchique du domaine public par les terrasses et étalages non autorisés ou en dépassement n'est pas jugulée* ».

Nous en sommes d'autant plus convaincus que **près de 70% des commerces du boulevard de Belleville côté 11^e ne respectent pas l'autorisation d'occupation du domaine public** accordée par la ville et que par ailleurs, **plusieurs établissements d'importance prévoient de déposer des projets de création ou d'agrandissement de leurs terrasses** à l'issue des travaux de réaménagement du boulevard.

Compte tenu de ces éléments, nous ne pouvons que nous étonner que **votre Groupe cautionne une opération qui se traduira par une privatisation accrue de l'espace public**, alors qu'il a toujours combattu cette pratique et pire encore, qu'il accepte de la financer par de l'argent public.

5- Enfin et ce n'est pas de notre point de vue, le moindre des problèmes, la mise en œuvre de votre projet de réaménagement pose un problème sérieux au regard du respect de la démocratie locale.

Votre groupe, comme vos nombreux militants dans les conseils de quartier du 11^e arrondissement, n'ont jamais manqué de dénoncer par le passé le non-respect par la Ville du contenu de projets lauréat du budget participatif, souvent à bon droit.

Votre groupe rappelait notamment [dans un vœu](#) que « *l'esprit d'un budget réellement participatif est de permettre aux citoyens de décider eux-mêmes des investissements à réaliser* ». Or, vos élus s'appêtent à utiliser l'argent du budget participatif voté dans le cadre du projet « [Beau boulevard de Belleville](#) » pour **supprimer la piste cyclable, alors que ce projet prévoyait sa rénovation**. Ce n'est pas acceptable.

Par ailleurs, vous le savez, le principe du réaménagement du boulevard a été massivement soutenu par les habitants du quartier Belleville Saint-Maur, grâce à la mobilisation des habitants des secteurs Faubourg-du-temple et Fontaine au roi, dans [un vœu du Conseil de quartier d'avril 2015](#). Comment peut-on leur expliquer aujourd'hui que ce faisant, ils ont signé pour une augmentation des nuisances liées au bruit et à la pollution ?

Enfin, s'il est possible d'affirmer que la fermeture des voies sur berges, qui a entraîné des reports de circulation sur les quais hauts, a bien été validée à l'occasion des dernières élections. Ce n'est certainement pas le cas de la fermeture à la circulation du boulevard de Belleville. Dans la mesure où nous arrivons au terme de l'actuelle mandature, **il ne serait pas compris qu'une situation irréversible et non concertée soit engagée et créée quelques semaines avant les prochaines élections.**

Nous vous suggérons donc, si tant est que vous soyez vous-mêmes convaincus de la pertinence de votre projet, de le **soumettre au vote des parisiens à l'occasion des prochaines échéances**.

Nous vous invitons enfin à tirer pleinement les leçons de la crise relative à l'augmentation des taxes sur les carburants. Cette expérience nous enseigne, s'il en était besoin, qu'**on ne pourra pas « embarquer » les populations modestes dans la transition écologique, en leur faisant payer à eux, et eux seuls, les conséquences des décisions visant à réduire la circulation automobile.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, notre considération distinguée.